

# Règlements 2023

## Classique des Jeunes Ruraux Québécois



**Du 18 au 20 août 2023**

Cet événement englobe différentes productions agricoles et vise la participation de tous les jeunes du milieu rural québécois.

Les participants devront être membres de l'Association des Jeunes Ruraux du Québec (AJRQ) ou du Québec 4-H et devront être âgés de 25 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier de la présente année.

Le thème de l'évènement sera : ***C'est la fête!*** Préparez donc vos plus beaux décors d'exhibit en lien avec ce thème.

- Pour des raisons de sécurité et de civisme, nous **exigeons** la participation d'adultes accompagnateurs pour supporter et encadrer les plus jeunes. Il est important de rappeler que malgré le côté compétitif de la Classique, nous souhaitons une ambiance de coopération où règnent un bon esprit d'équipe et la bonne humeur.
- Le respect des autres participants est primordial, le bruit après 23h00 doit être limité.
- Aucune drogue ne sera tolérée à La Classique.
- Il n'y a pas de limite quant aux nombres de génisses que les cercles peuvent exposer, ni dans chacune des races, ni au total.
- Il faut préciser que seulement une génisse par jeune pourra être inscrite et que le duo «jeune-génisse» devra être le même pour les sections de présentation et de conformation.
- L'adresse du ou d'un des propriétaires de la génisse déterminera avec quel cercle le duo pourra compétitionner.
- Afin de pouvoir s'inscrire à La Classique des Jeunes Ruraux Québécois, **les participants de la race Holstein sont dans l'obligation d'avoir participé dans à une classe de conformation dans une ou l'autre des différentes expositions locales, régionales ou interrégionales avec la génisse présentée à La Classique.**
- Les participants des races Ayrshire, Jersey, Suisse Brune et Canadienne, le règlement précédent ne s'applique pas, les jeunes pourront s'inscrire directement pour La Classique.
- Les cas particuliers seront étudiés en temps opportun par le conseil d'administration.
- Il n'y a pas de pré-inscription, mais **chaque cercle doit confirmer le nombre de participants de son cercle et son mode d'hébergement au plus tard le 1er août 2023.** De plus, les cercles devront **payer les frais d'inscription selon le type d'hébergement choisi avant le début du volet laitier (180\$ pour l'hôtel et 110\$ pour un jeune dans une roulotte ou sans hébergement).**

- **Pour qu'un cercle puisse participer à la Classique des Jeunes Ruraux Québécois, ce dernier devra avoir acquitté l'ensemble des cotisations pour tous les participants dûment inscrits dans le catalogue de son exposition locale.**
- **Les inscriptions définitives seront faites en ligne par le biais d'AssistExpo au plus tard 7 jours avant le début de l'événement.** Nous encourageons les cercles à faire leurs inscriptions le plus rapidement possible.
- Si un jeune se désiste, l'AJRQ remboursera au cercle le montant d'inscription, mais ce, seulement dans les cas où l'Association en est avisée avant la fermeture des inscriptions. **Tous les jeunes inscrits et figurant dans le catalogue officiel devront payer les frais d'inscription.**
- Chaque cercle devra monter son exhibit avec une litière **exclusivement fait de ripe** (copeaux de bois). Aucune paille ne sera tolérée. Des ballots de ripe seront en vente sur le terrain et disponibles dès l'arrivée des participants. Chaque participant se verra offrir un ballot de ripe gratuitement.
- Le fumier des étables est récupéré. Il est important que les déchets (cordes, verres, bouteilles, cannes, papiers, etc.) soient déposés dans les contenants spécifiques à cet effet. **Des sanctions seront appliquées à tout cercle contrevenant.** Le fumier devra être entreposé à l'endroit désigné afin que le responsable puisse le récupérer aisément.
- Les inscriptions seront acceptées seulement si une copie du catalogue officiel de jugement (des expositions données en référence) avec les résultats, dûment signée par le juge de la journée à toutes les pages, est expédiée au bureau de l'AJRQ, au plus tard, le 13 août 2023. Si un représentant de l'AJRQ était présent à ces expositions et qu'il a en sa possession un catalogue officiel de jugement, vous n'avez pas à en expédier un.
- L'entrée des animaux et le montage des exhibits se feront le vendredi matin entre 7h et 12h. Le départ des génisses pourra se faire dès la fin du jugement le dimanche.
- Les juges seront Mélanie Boulet (conformation) et Steve Comtois (présentation).
- Le jugement cunicole sera de retour cet année! Chaque participant peut apporter un lapin à présenter au juge. Ceux-ci seront logés dans des cages mis à notre disposition et seront nourris par les membres du CE de l'AJRQ.

# Description des activités

## Volet végétal

Voir le cahier du volet végétal pour les règlements de chaque classe.

**Aucune classe supplémentaire ne sera ajoutée sur place.**

## Concours cunicole (jugement de lapins)

Chaque jeune peut apporter un lapin, et le présenter lors du concours de conformation.

Les lapins seront séparés en groupes uniformes selon leurs races, et seront jugés selon les critères de conformation cunicole.

## Olympiades

Chaque équipe comprend 5 jeunes, dont 1 jeune de moins de 13 ans et 1 fille.

Plusieurs CJR peuvent se jumeler en une seule équipe.

Les olympiades se dérouleront en 2 activités simultanément. Les équipes seront séparées en deux, et un total de 4 activités seront pratiquées.

## Concours de la génisse costumée

Une liste de thème sera disponible avant l'évènement, chaque cercle pourra choisir le sien.

Une génisse par cercle devra être costumée selon le thème choisi, avec minimum 3 éléments de costume.

Un maximum de 3 jeunes pourra être costumé et parader dans l'arène avec la génisse.

La trame sonore devra être envoyée à l'avance au comité de l'AJRQ.

# Concours 2023

## Concours de présentation

(Âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année actuelle)

- 9 ans et moins
- 10 à 12 ans
- 13 à 16 ans
- 17 à 21 ans
- 22 à 25 ans

Championnat de présentation

## Concours de conformation

- Génisse printemps née entre le 1<sup>er</sup> mars 2023 et le 31 mai 2023
  - Génisse hiver née entre le 1<sup>er</sup> déc. 2022 et le 28 fév. 2023
  - Génisse automne née entre le 1<sup>er</sup> sept. 2022 et le 30 nov. 2022
  - Génisse 1 an été née entre le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 31 août 2022
  - Génisse 1 an printemps née entre le 1<sup>er</sup> mars 2022 et le 31 mai 2022
- Note : L'organisation se garde le droit de regrouper des sections si le nombre est insuffisant pour les faire séparément.

## Classe de groupe

- Groupe de 3 sujets (les races peuvent être mélangées).
- Chaque animal doit avoir été exposé dans une section susmentionnée.
- Un maximum de 2 groupes par cercle est admissible.

## Bannière de conformation

- Compilation des 5 meilleurs résultats dans les sections de conformation pour chacun des cercles (races confondues).
- Les sections de conformation possédant dix sujets et moins auront un pointage différent.

## Meilleur exhibit

- Le jugement portera sur ces critères à partir de 16h le vendredi et toute la fin de semaine.

Des points seront alloués sur les critères suivant :

- |  |    |
|--|----|
| • Identification des animaux dans les stalles  | 20 |
| • Respect des règlements                       | 20 |
| • Propreté des animaux et des stalles          | 20 |
| • Esprit sportif et courtoisie                 | 15 |
| • Ponctualité dans l'arène et travail d'équipe | 15 |
| • Originalité et respect du thème              | 10 |

## Meilleur cercle

- |  |    |
|--|----|
| • 5 meilleurs pointages conformations  | 30 |
| • 5 meilleurs pointages individuels  | 30 |
| (Les sections de conformation possédant dix sujets et moins auront un pointage différent.)         |    |
| • Pointage d'exhibit   | 20 |
| • Participation volet végétal  | 10 |
| (1 point par classe)   |    |
| • Olympiades   | 5  |
| • Génisse costumée   | 5  |
| ➤ Des points bonus pourraient également être ajoutés, les cercles en seront informés au préalable. |    |
| ➤ Ce prix sera remis à l'Assemblée générale de l'AJRQ.   |    |